

CONFÉRENCES - CYCLE 2022

Les grandes notions de la responsabilité civile à l'aune des mutations environnementales

Au-delà de l'évolution législative majeure qu'a représenté la loi pour la reconquête de la biodiversité du 8 août 2016 et sa reconnaissance du préjudice écologique, les grandes notions du droit de la responsabilité civile se trouvent au coeur de multiples interrogations quant à leur adaptation aux mutations environnementales majeures contemporaines, d'une envergure inédite, et aux nécessités d'affronter des dommages massifs et irréversibles pour certains, voire de les anticiper.

Faut-il modifier les faits générateurs actuellement admis pour ce faire (conférence 1) ? Doit-on accepter d'assouplir, voire de faire évoluer plus radicalement, notre conception du lien de causalité afin de favoriser l'appréhension des pollutions diffuses ou des dommages très éloignés en temps ou en espace (conférence 2) ? Qui est véritablement la victime du préjudice écologique et quelle compréhension peut-on avoir de l'intérêt à agir (conférence 3) ? Quel seuil donner à la prévention et comment la mettre en oeuvre (conférence 4) ? Comment rendre effectif le principe désormais posé d'une réparation en nature (conférence 5) ?

Autant de questions qui demeurent en suspens et donneront lieu, lors des conférences dédiées, à débats et perspectives entre scientifiques et juristes.



Programme 2022

Grand'chambre de la Cour de cassation 17H - 19H

COUR DE CASSATION

Sous la direction de

Béatrice PARANCE

professeure à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Judith ROCHFELD

professeure à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne



Les colloques et conférences organisés par la Cour de cassation sont diffusés en direct puis accessibles en différé sur Facebook, Twitter, Youtube, LinkedIn et son site internet.

Conférences filmées et enregistrées.



courdecassation.fr



17 JANVIER 2022

Faut-il modifier l'appréhension du fait générateur ? Quels changements connaissent ou introduisent les responsabilités du fait des produits défectueux, pour risque d'activité dangereuse, pour faute de vigilance, etc

Modératrice : **Judith ROCHFELD**,

professeure à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Intervenants

Mireille BACACHE,

conseillère en service extraordinaire à la Cour de cassation

Philippe GRANDCOLAS,

directeur de recherches au CNRS

Anne DANIS-FATOME,

professeure de droit privé à l'Université de Paris Nanterre

Rémy SLAMA,

épidémiologiste environnemental, directeur de Recherche à l'Inserm

31 MARS 2022

Faut-il modifier l'appréhension du lien de causalité ? Analyse des causalités diffuse, lointaine, des modes de partage de la responsabilité

Modératrice : **Béatrice PARANCE**,

professeure à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Intervenants

Corinne LEPAGE,

avocate, ancienne ministre de l'Ecologie

Simon DEAKIN,

professeur de droit à l'Université de Cambridge

Marcel GOLDBERG,

épidémiologiste, professeur à l'Université Paris Saclay / Inserm

Philippe BRUN,

avocat général en service extraordinaire à la Cour de cassation

Taro NAKAHARA,

professeur de droit à l'Université de Tokyo

François VALLAEYS,

philosophe, président de l'Union pour la responsabilité sociale des Universités de l'Amérique latine

20 JUIN 2022

Faut-il modifier l'appréhension de la victime (et de l'intérêt à agir), à l'aune de la consécration du préjudice écologique ?

Modératrice : **Judith ROCHFELD**,

professeure à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Intervenants

Cécile MUSCHOTTI,

députée du Var, membre de la mission parlementaire sur l'opportunité d'un défenseur de l'environnement

Marie-Angèle HERMITTE,

directeur de recherche honoraire au CNRS, directeur d'études honoraire à l'EHESS

Muriel FABRE-MAGNAN,

professeure à l'Ecole de droit à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Mustapha MEKKI,

professeur à l'Ecole de droit à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Françoise NESI,

conseillère à la Cour de cassation

19 SEPTEMBRE 2022

Jusqu'où admettre les spécificités des mesures à disposition du juge, notamment dans la prévention et la cessation de l'illicite ?

Modératrice : **Béatrice PARANCE**,

professeure à l'Université Paris 8 Vincennes Saint-Denis

Intervenants

Mathilde HAUTEREAU-BOUTONNET,

professeure à l'Université Aix Marseille

Stéphane HOYNCK,

conseiller d'Etat

François-Guy TREBULLE,

professeur de droit privé à l'Ecole de droit de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

14 NOVEMBRE 2022

Comment rendre effective la « réparation en nature » du préjudice écologique et selon quelle nomenclature (réparation et affectation des indemnités) ?

Modératrice : **Judith ROCHFELD**,

professeure à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Intervenants

Jonas KNETSCH,

professeur à l'Ecole de droit de l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne

Gilles J. MARTIN,

professeur de droit à l'Université Côte d'Azur

Sébastien MABILE,

avocat à la cour d'appel de Paris

Thibault SOLEILHAC,

docteur en droit, avocat associé (cabinet Helios).